



Zones Non Agricoles

Edition **Limousin**

Bulletin disponible sur www.limousin.synagri.com et sur le site de la DRAAF www.draaf.aquitaine-limousin-poitou-charentes.agriculture.gouv.fr

Recevez le Bulletin édition « Limousin » de votre choix gratuitement sur simple demande à nathalie.magnin@alpc.chambagri.fr

N°6

25/10/2016



www.limousin.synagri.com

<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/>

Animateur filière

Sophie ANRIGO
FREDON Limousin
sophie.anrigo@fredon-limousin.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture Nouvelle-
Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@alpc.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional de
l'Alimentation Aquitaine-
Limousin-Poitou-Charentes
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Ce qu'il faut retenir

La période du 19 septembre au 15 octobre 2016 a été marquée par des températures élevées et une pluviométrie extrêmement faible.

Ravageurs

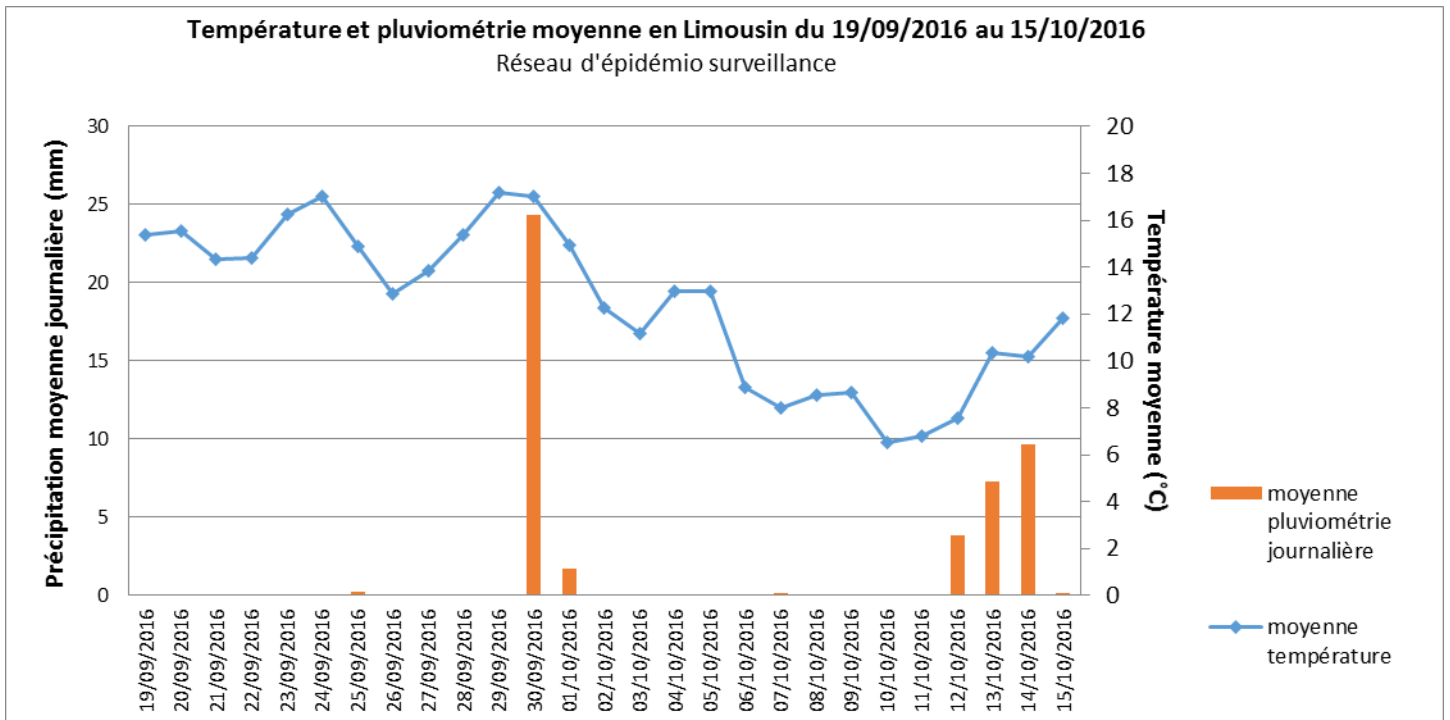
- **Tigre du platane** : Le seuil de nuisibilité est atteint. Cependant à ce stade de la saison, la chute des feuilles va se poursuivre naturellement, le risque pour les platanes est donc faible.
- **Mineuse du marronnier** : Les populations sont importantes et la défeuillaison a commencé depuis plusieurs semaines. Un affaiblissement des marronniers est probable. Soyez vigilant.
- **Pyrale du buis** : Le risque pour les buis est actuellement faible. Les chenilles s'apprêtent à hiverner dans des cocons.

Maladies

- **Anthraxose du platane** : Les seuils de nuisibilité ne sont pas atteints. Les platanes semblent fragilisés par l'accumulation de ravageurs et de maladies.
- **Tache foliaire du tilleul** : Le développement de la maladie des taches foliaires du tilleul est maintenant limité. La défoliation des feuilles ayant déjà commencé.

*Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé du végétal ALPC Zones Non Agricoles N°06 du 25/10/2016 »*





La période du 19 septembre au 15 octobre 2016 est marquée par des températures élevées et de rares épisodes pluvieux.

En effet, on note deux épisodes pluvieux sur cette période : autour du 30 septembre et du 13 octobre.

La deuxième quinzaine du mois de septembre est marquée par des températures supérieures aux moyennes de saison. Cependant, une importante baisse des températures (qui restent néanmoins égales aux moyennes de saison) est à noter pour la première quinzaine du mois d'octobre.

Ces conditions météorologiques douces ont pu permettre un développement plus tardif de certains ravageurs ou maladies.

- **Tigre du Platane (*Corythucha ciliata*)**



Feuillage dépigmenté par les tigres du platane
(Crédit Photo : S.ANRIGO – FREDON Limousin)

Éléments de biologie : Cf. le Bulletin de Santé du Végétal ZNA n°1 du 14/04/2016, disponible sous <http://www.limousin.synagri.com/synagri/zone-non-agricole>

Seuil de nuisibilité : 40 % de la surface foliaire dépigmentée.

Observations du réseau : Des larves, des adultes et de nombreuses déjections de tigre du platane sont observés sous les feuilles de platane à Tulle (19) et Limoges (87), à une intensité élevée. Les feuilles sont très fortement dépigmentées sur les sites atteints.

Evaluation du risque – tigre du platane

A Tulle (19) et Limoges (87), le seuil de nuisibilité est atteint. L'aspect du feuillage est très nettement déprécié. Cependant, **à ce stade de la saison, la chute des feuilles va se poursuivre naturellement, le risque pour les platanes est donc faible.**

Mesures prophylactiques : Eviter les élagages drastiques. De plus, une réflexion sur le choix des essences d'arbres implantées dans les villes doit être menée, surtout pour des arbres d'alignement. Il est conseillé de choisir des variétés plus robustes et résistantes à certains ravageurs et de diversifier les essences d'arbres.

• Mineuse du marronnier (*Cameraria ohridella*)

Éléments de biologie : Cf. le Bulletin de Santé du Végétal ZNA n°2 du 23/05/2016, disponible sous <http://www.limousin.synagri.com/synagri/zone-non-agricole>

Observations du réseau



Des mines de mineuses du marronnier sont observées à Vars-sur-Roseix (19), et à Limoges (87) à des intensités moyennes à élevées. Le nombre de mines par feuilles est en augmentation depuis le mois de juin et a maintenant tendance à stagner. En effet on arrive en fin de cycle de développement. Le dernier stade larvaire s'apprête à entrer en nymphose dans des petits cocons blancs tissés à l'intérieur de la mine. La chrysalide percera ensuite la paroi du cocon et l'épiderme de la feuille, permettant ainsi la libération des adultes au printemps prochain.

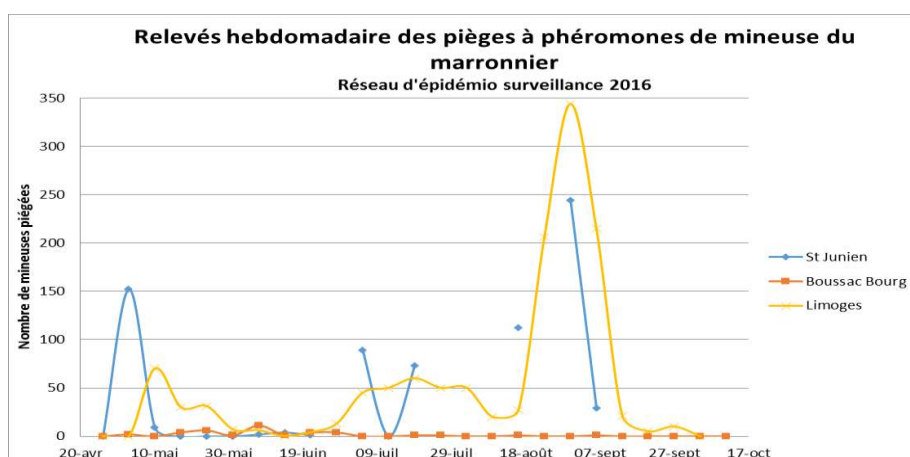


Le piégeage effectué dans les communes de Saint-Junien (87), Boussac-Bourg (23) et Limoges (87) a permis d'obtenir les données suivantes (cf. graphe ci-dessous).

Mine et larve de mineuse du marronnier (Crédit Photo : S.ANRIGO – FREDON Limousin)

Le graphique ci-dessous pourrait permettre d'identifier 3 pics de vols :

- 25 avril – 5 mai
- 1^{er} juillet – 10 juillet
- 1^{er} septembre - 7 septembre



L'aspect discontinu de la courbe de vol de Saint-Junien s'explique par une absence de remontées certaines semaines (problèmes techniques).

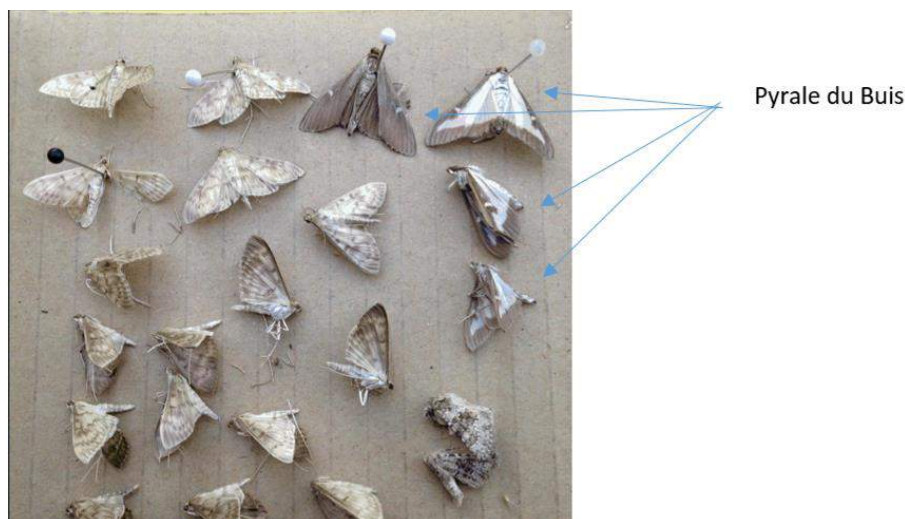
Evaluation du risque – mineuse du marronnier

Les populations sont importantes et la défeuillaison a commencé depuis plusieurs semaines. Un affaiblissement des marronniers est probable. Soyez vigilant.

Mesures prophylactiques : Le piégeage mis en place par le réseau d'observation est un moyen de détection des populations de mineuses.

Il consiste à attirer les mâles grâce à la phéromone femelle posée dans le piège. Le mâle se fait piéger croyant avoir trouvé une femelle. Ce système permet de détecter et réguler les populations de mineuses dans nos marronniers. Les nymphes de mineuses passant l'hiver sur les feuilles mortes tombées au sol, il est aussi recommandé de ramasser et d'éliminer la litière de feuilles.

- **Pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*)**



Papillons de pyrale du buis piégés parmi des pyrales du houblon et des noctuidés
(Crédit Photo : Yann DUFLOT – Ville de Limoges)

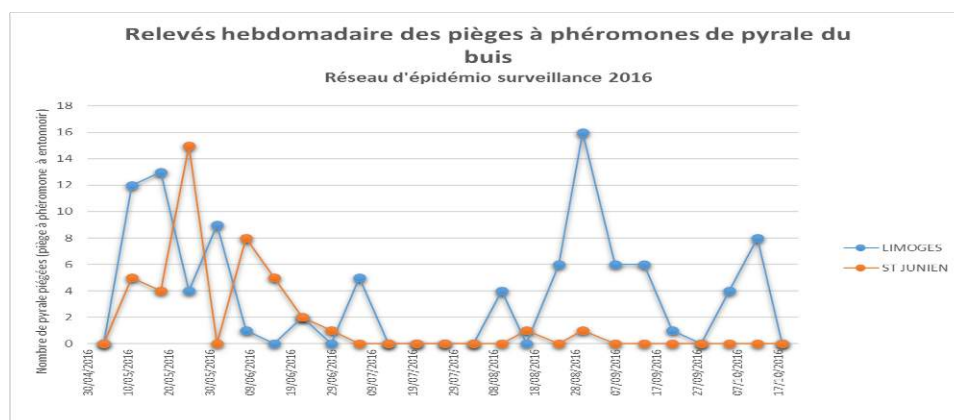
Éléments de biologie : Cf. le Bulletin de Santé du Végétal ZNA n°2 du 23/05/2016, disponible sous <http://www.limousin.synagri.com/synagri/zone-non-agricole>

Observations du réseau : De nombreux cas de pyrale du buis ont été observés depuis le début de la saison par notre réseau en Corrèze et Haute-Vienne. Actuellement, les vols de pyrale sont terminés.

La pyrale du buis a été piégée sur plusieurs communes du Limousin avec des pièges delta englués à phéromones ainsi que des pièges à entonnoir à phéromones. On a néanmoins pu constater que les pièges delta englués n'étaient pas sélectifs. En effet, tout ce qui s'y pose, s'y engluent. Ainsi, comme indiqué dans le précédent BSV d'autres papillons que la pyrale du buis ont été piégés : notamment la pyrale du houblon et des noctuidés (cf. photo ci-dessus).

Ainsi, pour observer les vols de pyrale du buis, nous nous sommes basés sur les données issues des pièges à entonnoir à phéromone uniquement.

On note qu'il existe deux formes d'imago de pyrale du buis, comme on peut le constater sur la photo ci-dessus.



Le graphique ci-avant montre un premier pic de vol autour du 20 mai (1^{ère} génération), ainsi qu'un second pic de vol au 28 août (2^{ème} génération). La 3^{ème} génération passera l'hiver en diapause entre deux feuilles de buis, dans des cocons tissés entre les feuilles du buis.

Evaluation du risque – pyrale du buis

Surveillez attentivement vos buis pour détecter le plus précocement possible la présence de la pyrale du buis. Cependant la dernière génération de pyrale s'apprête à passer l'hiver sous forme de chenille dans des cocons tissés entre les feuilles du buis et ne redeviendra active et nocive pour les buis qu'au printemps prochain. Le risque pour les buis semble donc actuellement faible.

Mesures prophylactiques : Si l'infestation est détectée précocement, les branches et les feuillages attaqués ainsi que les cocons peuvent être coupés puis portés en déchetterie (le compostage tel quel est à proscrire). Dans le cas d'une forte infestation, l'arrachage permet également de limiter la propagation du ravageur.

MALADIES

• Anthracnose du platane (*Apiognomonina venata*)

Éléments de biologie : Cf. le Bulletin de Santé du Végétal ZNA n°2 du 23/05/2016, disponible sous <http://www.limousin.synagri.com/synagri/zone-non-agricole>



Observations du réseau : Le dessèchement caractéristique de l'anthracnose du platane est observé à Malemort-sur-Corrèze (19), et Limoges (87) avec une fréquence élevée et une intensité moyenne à élevée, en stagnation par rapport au mois dernier. La maladie ne semble plus progresser mais les symptômes sont toujours présents.

Seuil de nuisibilité : 50 à 60 % des feuilles sont desséchées pendant plusieurs années de suite sur des platanes âgés de moins de 20 ans (source : Diagnostic et soins des plantes aux jardins, E. et J. JULLIEN éditions Ulmer).

Anthracnose du platane (Crédit Photo : Sophie ANRIGO - FREDON Limousin)

Evaluation du risque – anthracnose du platane

Les seuils de nuisibilité ne sont pas atteints.

Les platanes ont commencé à perdre leurs feuilles semblent fragilisés par l'accumulation de ravageurs (tigre du platane) et de maladies (oïdium et anthracnose).

Mesures prophylactiques : Tailler et éliminer les rameaux porteurs de chancres, ramasser et éliminer les feuilles tombées au sol. Certaines variétés de platane sont plus résistantes à l'anthracnose comme *P.oriental var. Digitata*.

• Taches foliaires du tilleul (*Phyllosticta*)



Éléments de biologie : Cette maladie est causée par des champignons du genre *Phyllosticta*. Les taches sont noires et bordées d'un liseré jaune. Une croûte noirâtre envahit le centre des taches. Au cours de l'hiver, des organes de fructification (périthèces), se forment dans ces croûtes. Ces périthèces vont libérer des spores au printemps, qui contamineront les nouvelles feuilles, par l'intermédiaire de la pluie ou du vent.

Tache foliaire du tilleul (Crédit Photo : FREDON Limousin)

Observations du réseau : Un cas de maladie des taches foliaires du tilleul a été observé à Malemort-sur-Corrèze (19) avec une fréquence moyenne et une intensité faible.

Les conditions météorologiques douces avec quelques épisodes pluvieux du mois d'octobre ont été favorables à la propagation et au développement du champignon à l'origine de la maladie des taches foliaires.

Evaluation du risque – taches foliaires du tilleul

Le développement de la maladie des taches foliaires du tilleul est maintenant limité. La défoliation des feuilles ayant déjà commencé.

Mesures prophylactiques : Ramassez et composter les feuilles et brindilles mortes afin de limiter de nouvelles contaminations au printemps. De plus, une espèce de tilleul a été découvert comme tolérant aux maladies foliaires : *T. platyphyllos* « Flamme du Vercors »

PARASITES EMERGENTS

• *Xylosandrus compactus*

Xylosandrus compactus est un coléoptère très polyphage présent essentiellement dans les zones tropicales d'Asie. En 2011, ce scolyte a été signalé pour la première fois en Europe, en Italie dans les provinces de Campanie, du Lazio et de Toscane. Durant l'été 2016, ce scolyte a été détecté en France dans les Alpes Maritimes sur des lauriers sauces, chênes verts, arbousier, philaire. Les échanges commerciaux sont probablement à l'origine de cette introduction.

Reconnaissance : Les femelles de *Xylosandrus compactus* mesurent entre 1.4 et 1.9 mm et sont plus imposantes que les mâles. Cette espèce est reconnaissable par la présence de soies sur les stries et les interstries de l'élytre.



Xylosandrus compactus

(Crédit Photo : Louisiana State Arthropod Museum)

Plantes hôtes : *Xylosandrus compactus* est une espèce très polyphage, avec plus de 220 espèces hôtes recensées. En Italie et en France, le laurier sauce semble être la plante-hôte privilégiée, mais le ravageur a également été signalé sur arbousier, azalée, chêne, philaire, magnolia, pommier, pittosporum, laurier cerise, chêne vert, rhododendron, gardénia, agrumes, olivier, etc ...

Éléments de biologie : Les femelles pénètrent dans le bois, creusent des galeries de 1 à 3 cm de long et une cavité où elles déposent leurs œufs. Les larves se nourrissent des hyphes mycéliens qui se sont développés à partir des spores déposées par les femelles pendant le forage de la galerie maternelle. Le cycle complet dure 28 à 40 jours selon les conditions climatiques et les plantes hôtes. En Italie, a priori, deux à trois générations par an sont possibles entre avril et fin novembre. *X. compactus* passe l'hiver sous la forme adulte dans les tiges.

Le premier effet des attaques est une forte dépréciation de l'esthétique des haies et massifs arborés. Les attaques successives réduisent le volume de la frondaison et finissent par affaiblir fortement les plantes. Le rôle des champignons ensemencés pour l'alimentation des larves par la femelle est encore mal connu.

Moyens de lutte : L'élimination de toutes les tiges portant des symptômes permet de réduire les sources de dissémination. De plus, les ennemis naturels resteraient les seuls à pouvoir gérer durablement ce bioagresseur. Plusieurs parasitoïdes sont signalés en zone tropicale avec des capacités de régulation très

variables. Cependant, à ce jour, nous en savons peu sur les ennemis naturels en Europe et leur capacité de régulation de la population de ce ravageur. Il y a donc peu de méthodes de lutte, le contrôle de la qualité sanitaire des végétaux et une surveillance soignée des nouvelles plantations restent le meilleur moyen pour empêcher l'introduction et l'établissement de ce nouveau ravageur.

Pour plus d'informations : consulter phytoma n°697 du mois d'octobre 2016

Prochain bulletin : décembre (bilan 2016)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal d'Aquitaine – Limousin – Poitou-Charentes Zones Non Agricoles sont les collectivités du Limousin : les communes de Boussac-Bourg, La Souterraine, Saint-Junien, Limoges, Bellac, Ussel, Ayen ainsi que l'EPLEFPA de Brive-Voutezac, l'IFCE de Pompadour et la FREDON Limousin.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture le Ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".